



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°75-2026-155

PUBLIÉ LE 15 MARS 2026

Sommaire

**Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris-Cabinet /
Service de la coordination des affaires parisiennes-Bureau des élections, du
mécénat et de la réglementation économique**

75-2026-03-15-00001 - arrêté préfectoral modifiant l'arrêté
préfectoral n°75-2026-03-09-00007 Instituant les commissions de
contrôle des opérations de vote (2 pages)

Page 3

Préfecture de la région d'Ile-de-France,
préfecture de Paris-Cabinet

75-2026-03-15-00001

arrêté préfectoral modifiant l'arrêté préfectoral
n°75-2026-03-09-00007 Instituant les
commissions de contrôle des opérations de vote



**PRÉFET
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet
Service de la coordination des affaires parisiennes
Bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique

Arrêté préfectoral n° 75-2026-03-15-00001
modifiant l'arrêté préfectoral n°75-2026-03-09-00007 instituant les commissions de contrôle des opérations de vote à l'occasion des élections des conseils d'arrondissement et du conseil de Paris des 15 et 22 mars 2026

Le préfet de la région d'Île-de-France,
Préfet de Paris
Grand officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite

Vu le code électoral et, notamment, ses articles L. 85-1, R. 93-1 à R. 93-3 ;

Vu le décret n° 2025-848 du 27 août 2025 fixant la date du renouvellement des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers métropolitains de Lyon, des conseillers de Paris et des conseillers d'arrondissement de Paris, Lyon et Marseille et portant convocation des électeurs ;

Vu la circulaire INTP2600020C du 12 janvier 2026 relative à l'organisation matérielle et au déroulement des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026 ;

Vu la circulaire INTP2601982C du 3 février 2026 relative à l'organisation matérielle et au déroulement des élections des conseillers d'arrondissement de Paris, Lyon et Marseille, des conseillers de Paris, des conseillers municipaux de Lyon, Marseille, et des communes de la métropole de Lyon et des conseillers métropolitains de Lyon ;

Vu les propositions du premier président de la cour d'appel de Paris, du 6 février 2026, portant désignation des présidents et des membres composant les commissions de contrôle des opérations de vote ;

Vu l'arrêté préfectoral n°75-2026-03-09-00007 Instituant les commissions de contrôle des opérations de vote à l'occasion des élections des conseils d'arrondissement et du conseil de Paris des 15 et 22 mars 2026 ;

Vu l'urgence,

Sur la proposition de la préfète, directrice de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : En ce qui concerne les auxiliaires de justice suppléants, la rubrique « Les suppléants suivants sont communs aux neuf commissions : » est modifiée comme suit :

- Auxiliaires de justice suppléants :
 - Madame Justine MAFFRE, avocate ;
 - Madame Anna LOUBIERE, avocate ;
 - Madame Alix PELTIER, avocate ;
 - Monsieur Charles GUYTARD, avocat ;
 - Monsieur Didier DALIN, avocat ;
 - Madame Cornélie DURRLEMAN, avocate ;
 - Monsieur Louis DEGOS, avocat ;

- Madame Tiphaine MARY, avocate ;
- Madame Louise TIRY HESSE, avocate.

Le reste demeure inchangé.

Article 2 : Conformément aux dispositions de l'article L. 221-2 du code des relations entre le public et l'administration, Le présent arrêté entre en vigueur à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.

Article 3 : La préfète, directrice de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de Police, accessible sur le site internet de la préfecture de Paris (www.ile-de-france.gouv.fr) et notifié aux personnes visées à l'article 1^{er} du présent arrêté, ainsi qu'à la Ville de Paris.

Fait à Paris, le 15 mars 2026

P/o le préfet de la région d'Île-de-France,
Préfet de Paris,
La préfète, directrice de Cabinet
du Préfet d'Île de France, Préfet
de Paris

SIGNE

Karine DELAMARCHE